

FORMATION EN ALTERNANCE
Du 4 Janvier 2021 au 25 Avril 2022

SÉLECTION ET POSITIONNEMENT

- 🕒 Sélection le 19 Octobre 2020
- 🕒 Positionnement le 20 Octobre 2020

TARIFS*

De 4500 € à
7500 €

avec OPCO

4250 €
sans OPCO

* Possibilité de prise en charge et d'aides
Contacter le secrétariat



Lieu de Formation:

CREPS de Bordeaux

653 Cours de la Libération
33400 TALENCE

DEJEPS

Spécialité ENTRAÎNEMENT SPORTIF
Mention **JUDO-JUJITSU**

CONTACTS:

CREPS secrétariat: 05 56 84 80 56
stephanie.sudre@creps-bordeaux.sports.gouv.fr
Coordonateur - Guillaume SEVESTRE:
06 52 16 97 41 - erjjaquitaineso14@orange.fr

DU 4 JANVIER 2021
AU 25 AVRIL 2022

En partenariat avec



VOIE D'ACCÈS

PUBLIC:

Toutes personnes souhaitant se diriger vers le métier d'éducateur sportif:

- 🌀 Etudiant
- 🌀 Demandeur d'emploi
- 🌀 Salarié en reconversion
- 🌀 Enseignant en recherche de compétences complémentaires

LES PRÉROGATIVES

Le titulaire du DEJEPS Mention Judo-JuJitsu est en charge du développement de sa structure.

Le titulaire du DEJEPS exerce son activité de manière autonome.

Il obtient des compétences reconnues en matière de perfectionnement sportif et de direction de projet sportif au sein d'une structure.

LES + DE CETTE FORMATION

- ✓ Un diplôme professionnel ouvrant droit à rémunération.
- ✓ Un financement possible.
- ✓ Une équipe de formateurs expérimentés aux compétences reconnues.
- ✓ Une approche digitale en mixed learning.
- ✓ Une formation en situation de travail.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Positionnement → 8 h

Formation en centre → 500 h

Alternance professionnelle → 300 h

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- ✓ Avoir 18 ans minimum
- ✓ Etre 2ème dan Judo-Jujitsu
- ✓ Etre titulaire des PSC1 ou de l'AFPS
- ✓ Etre titulaire du BPJEPS Judo ou du CQP APAM
- ✓ Attester de 300h minimum d'enseignement

TEST DE SELECTION

- ✓ Mise en situation pédagogique
- ✓ Entretien

3 ÉPREUVES DE CERTIFICATIONS

- ✓ UC 1&2: Conduite d'un projet de développement.
- ✓ UC 3: Conduite d'une action d'enseignement, de formation et d'entraînement.

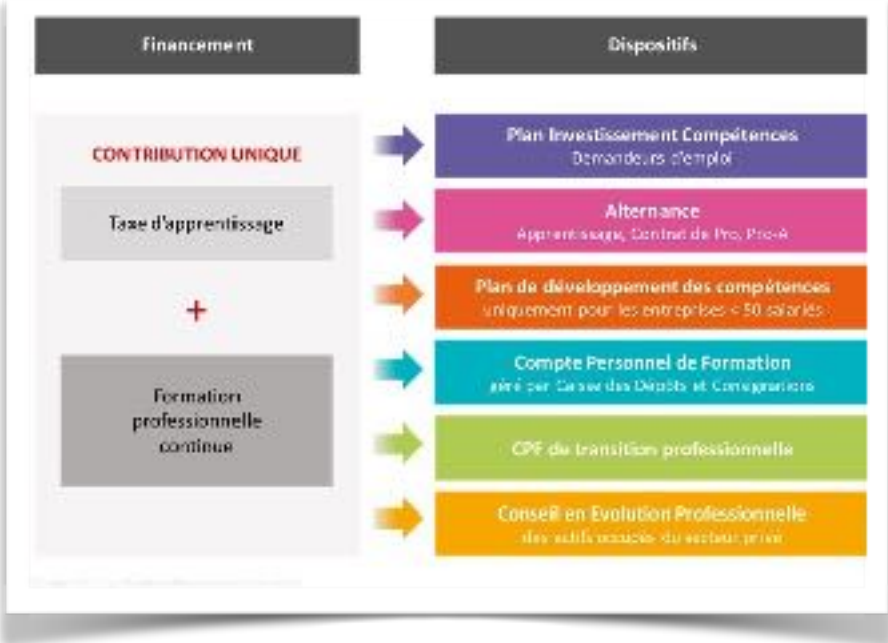
- ✓ Inscription au CREPS avant le 2 Octobre 2020
- ✓ Sélection le 19 Octobre 2020
- ✓ Positionnement le 20 Octobre 2020
- ✓ Possibilité de prise en charge:
 - OPCO
 - CPF
 - Pole Emploi
 - Autres

LES PRISES EN CHARGE DE LA FORMATION

FINANCEMENT PAR LE CPF



FINANCEMENT PAR L'OPCO (AFDAS)



UC 1 : ÊTRE CAPABLE DE CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION

ANALYSER LES ENJEUX DU CONTEXTE SOCIOPROFESSIONNEL

- Agir dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux.
- Formaliser les objectifs du projet.
- Inscrire son projet dans le cadre des objectifs de l'organisation.
- Veiller aux procédures de qualité.
- Son projet

SITUER SA STRUCTURE DANS SON ENVIRONNEMENT

- Identifier les différents partenaires
- Représenter sa structure auprès des partenaires
- Prendre en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés

LES OBLIGATIONS DE LA STRUCTURE

- Assurances
- Abonnements
- Cotisations
- Affichages

UC 1

IDENTIFIER LES MOYENS DE LA STRUCTURE

- Forces
- Faiblesses
- Opportunités
- Risques

ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC DE LA STRUCTURE EN VUE DU PROJET

- Lister les projets possibles
- Dégager la notion SMART dans le projet

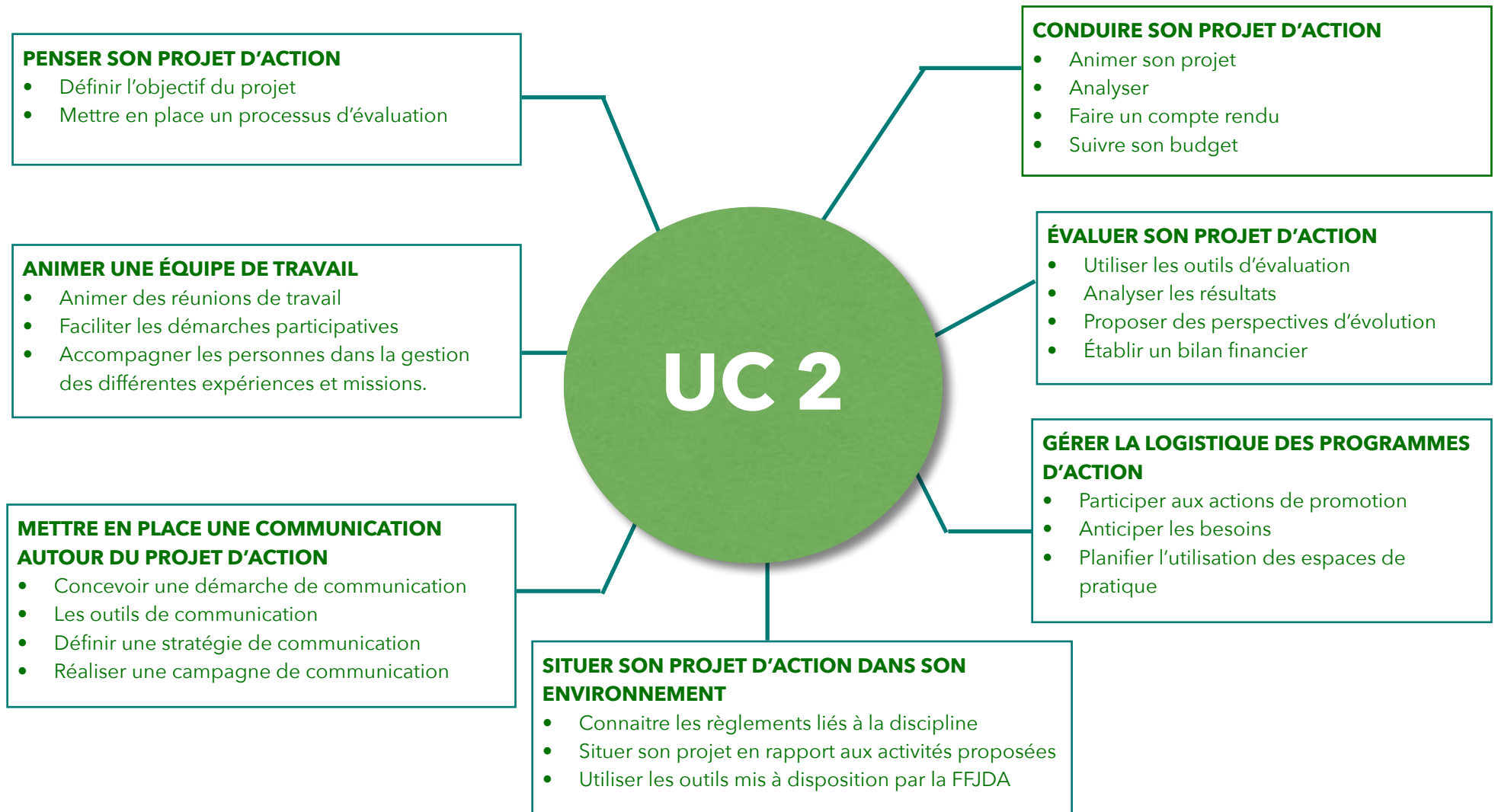
FORMALISER LES ÉLÉMENTS DU PROJET

- Participer aux temps de concertation avec les instances dirigeantes.
- Faciliter les démarches participatives.
- Concevoir les procédures d'évaluation.

DÉFINIR LES MOYENS NÉCESSAIRES 0 LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

- Définir le profil des intervenants
- Élaborer les budgets
- Favoriser l'implication des bénévoles
- Contrôler et rendre compte du budget des actions programmées.

UC 2 : ÊTRE CAPABLE DE COORDONNER LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET D'ACTION



UC 3 :

ÊTRE CAPABLE DE CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN JUDO JUJITSU

CONDUIRE UNE DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT

- Définir les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics
- Mettre en oeuvre les temps de perfectionnement
- Évaluer l'impact des interventions
- Formaliser des bilans pédagogiques
- Proposer des prolongements.

UC 3

CONDUIRE UNE DÉMARCHE D'ENTRAINEMENT

- Définir des démarches d'entraînement adaptées aux objectifs et aux publics.
- Conduire des apprentissages techniques.
- Préparer physiquement à la compétition.
- Gérer la dynamique d'un groupe
- Procéder à des choix techniques et stratégiques.
- Aider les compétiteurs dans la gestion de la réussite et de l'échec.
- Assurer la préparation mentales à la compétition.
- Concevoir les procédures d'évaluation.
- Évaluer l'impact des interventions
- Formaliser des bilans pédagogiques
- Proposer des prolongements.

CONDUIRE DES ACTIONS DE FORMATION

- Choisir des démarches formatives adaptées aux publics.
- Concevoir des interventions dans le champs de la formation professionnelle.
- Définir des démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics.
- Définir les modes d'intervention à caractère technique.
- Créer des supports pédagogiques.
- Mettre en oeuvre des situations formatives.
- Concevoir des procédures d'évaluation.
- Évaluer l'impact des interventions
- Formaliser des bilans pédagogiques